



N° 20-85 · Septembre 2004

LA PRISE EN CHARGE DES ADULTES HANDICAPÉS EN VENDÉE

L'accueil des adultes handicapés se fait au travers de structures d'hébergement et de travail protégé. Fin 2001, près de 1000 adultes handicapés ont été accueillis dans des établissements d'hébergement en Vendée. 68% d'entre eux présentent une déficience intellectuelle et 16% une déficience du psychisme. Le type d'établissement ainsi que l'activité de ces adultes dépend largement de la lourdeur du handicap. Ainsi, alors qu'en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé les pensionnaires sont dans l'impossibilité totale d'avoir une activité, plus de 1000 adultes ont été accueillis en centres d'aide par le travail et en ateliers protégés.

Au cours des neuf dernières années, de 1994 à 2003, en Vendée, la hausse du nombre de places pour adultes handicapés est de 36% en foyer d'hébergement et de 24% en foyer de vie ; le

nombre de places en maisons d'accueil spécialisées est passé de 10 à 42. Dans les établissements de travail protégé, le nombre de places a augmenté de 30% en CAT.

Places financées par catégorie d'établissement	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Foyer d'hébergement	440	430	405	339	245	1 859
Maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)	358	169	134	173	42	876
Foyer occupationnel	733	501	251	520	682	2 687
Foyer d'accueil médicalisé	332	63	38	25	85	543
Centre d'aide par le travail (C.A.T.)	1 726	1 143	701	899	980	5 449
Atelier protégé (1)	782	911	196	553	127	2 569
Etablissements et services de réinsertion professionnelle	160			188		348
Etablissement expérimental	12	69				81

Source : STATISS 2004 – DRASS Places financées au 01.01.2003

(1) effectifs des adultes handicapés en CDI et CDD

Les taux d'équipement régionaux (nombre de places d'adultes handicapés pour 1000 adultes de 20 à 59 ans) ont également progressé au cours des dernières années. Ils sont plus élevés qu'en France métropolitaine ; en particulier, la région se situe en

2002 au premier rang des régions françaises en termes de taux d'équipement en ateliers protégés. Au sein des départements ligériens, c'est en Vendée que le taux d'équipement en foyer occupationnel est le plus élevé.

Taux d'équipement	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France (au 01.01.2002)
En maison d'accueil spécialisée	0,56	0,43	0,90	0,62	0,15	0,50	0,45
En foyer occupationnel	1,16	1,27	1,69	1,86	2,37	1,54	1,10
En foyer d'accueil médicalisé	0,52	0,16	0,26	0,09	0,30	0,31	0,26
En centre d'aide par le travail	2,72	2,90	4,72	3,22	3,41	3,12	2,95
En atelier protégé	1,23	2,31	1,32	1,98	0,44	1,47	0,51

Source : STATISS 2004 – DRASS – Taux d'équipement au 01.01.2003 (places pour 1000 adultes de 20 à 59 ans)

L'internat reste le mode de prise en charge exclusif en MAS et en foyer d'accueil médicalisé (FAM)

Dans les deux foyers d'accueil médicalisés présents au moment de l'enquête et les deux maisons d'accueil spécialisées de Vendée, qui accueillent des personnes lourdement handicapées, le mode de prise en charge est exclusivement l'internat. Dans les foyers occupationnels, la proportion de places en internat est de 75%, tandis que 11%

des places relèvent de l'accueil de jour et 5% d'externat. Les foyers d'hébergement accueillent principalement la nuit en structure regroupée (73%) mais aussi en structure éclatée se rapprochant plus d'un mode de vie en milieu ordinaire (15%), principalement des personnes travaillant en CAT la journée.

254 adultes ont au moins 50 ans, soit plus d'un adulte sur quatre

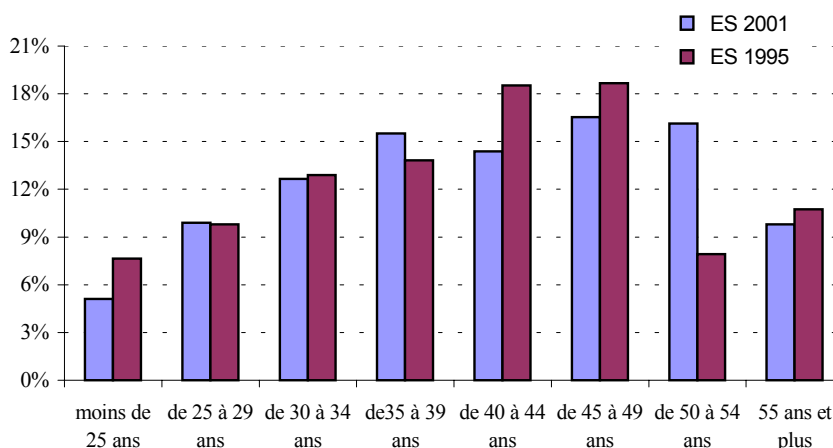
La répartition par âge des adultes présents fin 2001 dans les structures spécialisées varie selon le type d'établissement :

Type d'établissement	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Foyer d'hébergement	49	82	89	33	3	256
Maison d'accueil spécialisée	18	9	5	9	1	42
Foyer occupationnel	71	165	195	181	15	627
Foyer d'accueil médicalisé	9	20	14	9	3	55
Ensemble	147	276	303	232	22	980

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 dans les structures de Vendée

En 2002, tous établissements d'accueil confondus, la proportion d'adultes de 50 ans et plus est de 26% (31% en foyer occupationnel). A la précédente enquête, fin 1995, cette proportion était de 19%. L'âge moyen des adultes présents est de 42 ans, supérieur à celui observé aux niveaux national et régional (38 ans). Les foyers occupationnels comptent une population plus âgée (43 ans en moyenne, contre 37 ans en MAS, 39 ans en foyer d'hébergement et 41 ans en foyer d'accueil médicalisé). Si entre les deux enquêtes l'âge moyen de la population accueillie n'a pas varié en foyer occupationnel, il a augmenté de plus de 4 ans en foyer d'hébergement.

Un vieillissement de la population



La répartition hommes/femmes diffère peu selon le type d'établissement et, MAS exceptées, la proportion d'hommes est plus élevée que celle des femmes : on compte globalement 55% d'hommes, soit 12 hommes pour 10 femmes.

117 adultes handicapés pris en charge dans les structures d'hébergement ne sont pas originaires du département, et 82 adultes originaires de Vendée sont accueillis dans les structures d'hébergement situées hors du département

Le département d'origine a été renseigné pour presque tous les adultes handicapés accueillis dans les structures de Vendée ; 117 adultes hébergés viennent d'autres

départements, 42% étant originaire des autres départements des Pays de la Loire, un cinquième de région Poitou-Charentes et un sixième d'Ile-de-France.

Type d'établissement	Vendée	originaires d'autres départements	originaires des autres départements de la région	D'Ile-de-France	De Poitou-Charentes	D'autres régions
Foyer d'hébergement	236	6,7 %	11	1	2	3
Maison d'accueil spécialisée	40	4,8 %	1	-	1	-
Foyer occupationnel	540	13,7 %	27	17	20	22
Foyer d'accueil médicalisé	43	21,8 %	10	1	1	-

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 dans les structures de Vendée - Seuls sont retenus ceux pour lesquels le département d'origine a été renseigné (99,6%)

Lecture : 20 adultes handicapés originaires de Poitou-Charentes sont accueillis dans des foyers occupationnels de Vendée

Inversement, 82 adultes originaires de Vendée sont hébergés en dehors du département, principalement dans les départements limitrophes : les autres départements de la région (17 adultes), mais surtout dans les départements de la région Poitou-Charentes (13 dans les Deux-Sèvres et 12 dans la Vienne).

Type d'établissement	Vendée	Population originaire de Vendée et hébergée en dehors du département				
		Loire-Atlantique	Autres départements ligériens	Poitou-Charentes	Bretagne	Autres départements
Foyer d'hébergement	236	4	1	12	4	10
Maison d'accueil spécialisée	40	4	2	3	2	6
Foyer occupationnel	540	4	2	19	2	2
Foyer d'accueil médicalisé	43	-	-	1	1	3

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 originaires de Vendée

Lecture : 19 adultes originaires de Vendée sont accueillis dans des foyers occupationnels picto-charentais

Un mode de prise en charge qui dépend de la lourdeur du handicap

La déficience principale a été renseignée pour 90% des adultes présents dans les structures de Vendée. 68% des adultes handicapés souffrent de déficiences intellectuelles, 16% de déficiences du psychisme, 4% de déficiences motrices et 6% de polyhandicap, associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante.

Le type d'établissement fréquenté varie en fonction de la déficience principale dont souffre la personne handicapée.

Les maisons d'accueil spécialisées ont vocation à accueillir des personnes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance et des soins constants (en particulier de nursing : lever, coucher, déplacements, repas, toilette ...). La population accueillie dans les deux MAS du département souffre principalement de polyhandicap (57%) ou de retard mental profond (14%).

Les foyers occupationnels sont chargés de l'accueil des adultes qui disposent d'une autonomie suffisante pour

accomplir les actes de la vie courante. Fin 2001, la population des foyers occupationnels vendéens souffre de retard mental profond (30%), moyen (26%) ou léger (15%) ou de déficiences du psychisme en relation avec des troubles psychiatriques graves (12%).

Les foyers d'accueil médicalisés (anciennement foyers à double tarification) sont des unités pour adultes lourdement handicapés, inaptes à toute activité professionnelle, et qui ont besoin de l'assistance au moins partielle d'une tierce personne. Dans les deux établissements du département présents au moment de l'enquête, les adultes souffrent de retard mental profond et sévère ou de polyhandicap.

Enfin, les foyers d'hébergement pour adultes handicapés accueillent en fin de journée et en fin de semaine les adultes travaillant principalement en Centre d'Aide par le Travail. Ces personnes sont de fait moins lourdement handicapées : 35% d'entre elles souffrent de retard mental moyen et 23% de retard mental léger.

L'activité et l'emploi : du travail en CAT à l'impossibilité d'exercer une activité

Le type d'établissement fréquenté par une personne handicapée dépend largement de la lourdeur de la dépendance de la personne. 84% des personnes accueillies dans les foyers d'hébergement de Vendée travaillent dans un Centre d'Aide par le Travail. En foyer occupationnel, 78% des personnes exercent une activité occupationnelle. Dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées du département, la lourdeur des handicaps fait qu'aucun des pensionnaires n'exerce d'activité.

La répartition par âge des populations fait apparaître une légère sur-représentation des classes plus jeunes en CAT : 44% des adultes ont moins de 35 ans (l'âge moyen y est de 36 ans), contre 36% en atelier protégé (l'âge moyen est de 38 ans). Entre les deux enquêtes de 1995 et 2001, la proportion des travailleurs présents âgés de 45 ans et plus est passée de 10 à 23% en établissements de travail

protégé : on compte, fin 2001, 220 adultes en CAT de 45 ans et plus et 24 adultes de 45 ans et plus dans les quatre ateliers protégés ayant répondu (*voir également les taux d'exhaustivité de l'enquête p. 4*). On compte 54% d'hommes en CAT et 70% en atelier protégé.

La plupart des adultes accueillis en établissements de travail protégé souffrent de déficiences intellectuelles (43% en atelier protégé et 81% en CAT). 56% des adultes en atelier protégé et 15% des adultes en CAT souffrent de déficiences du psychisme.

Alors qu'en atelier protégé 84% des travailleurs ont leur propre logement, ce type d'hébergement ne concerne que 18% des travailleurs en CAT. Les autres adultes employés en CAT recourent aux services d'un foyer d'hébergement 28% ou sont logés dans leur famille (47%).

Autant de travailleurs handicapés originaires d'autres départements que d'adultes originaires de Vendée travaillant hors du département

120 travailleurs handicapés dans des CAT ou ateliers protégés de Vendée sont originaires d'autres départements, en particulier des autres départements de la région (24 de Loire-Atlantique et 14 de Maine-et-Loire), de Paris (14) et de Charente-Maritime (13).

Inversement, 106 adultes handicapés de Vendée ont une activité dans des CAT ou ateliers protégés situés en dehors du département, notamment en Loire-Atlantique (35 adultes), Maine-et-Loire (18 adultes) et en Poitou-Charentes (24 adultes).

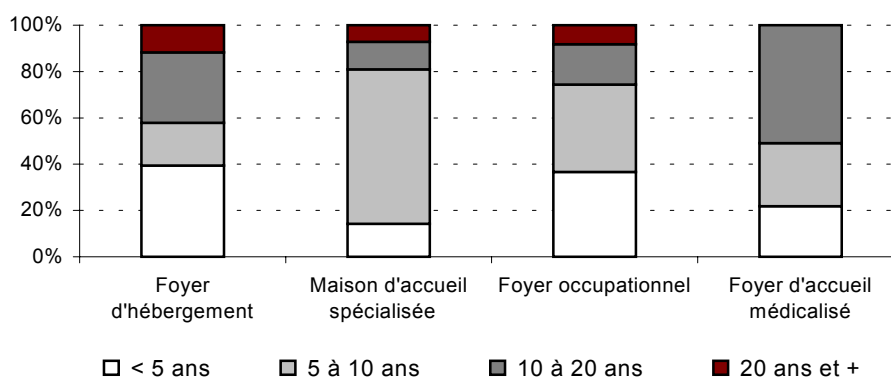
Type d'établissement	Vendée	originaires d'autres départements	Dont originaires des autres départements de la région	Dont d'Ile-de-France	Dont de Poitou-Charentes	Dont d'autres régions
Centre d'aide par le travail	878	10,0 %	28	25	22	23
Atelier protégé	71	23,7 %	10	2	3	7

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 dans les établissements de travail protégé de Vendée

Lecture : 25 adultes originaires d'Ile-de-France sont accueillis dans des CAT de Vendée

34 adultes ont quitté leur structure d'accueil spécialisé au cours de l'année 2001

Les établissements offrent aux adultes handicapés une solution de prise en charge médico-sociale de long terme : en Vendée les temps moyens de présence varient peu selon les structures : ils sont de 8 ans en MAS, en foyer occupationnel et en foyer d'accueil médicalisé, et de 9 ans en foyer d'hébergement.



34 adultes ont quitté leur structure d'hébergement en 2001 (dont 14 sortants de foyer d'hébergement), après y être restés en moyenne 9 ans. Six sont décédés, 14 d'entre eux ont réintégré une autre structure d'hébergement, et 14 ont pu être accueillis dans d'autres structures (logement personnel, famille, établissement de santé, pour personnes âgées ...). Le taux de renouvellement dans les structures d'accueil est ainsi de 2%.

30 adultes sont sortis de structures de travail protégé en 2001 : 10 d'atelier protégé (après 4 ans de présence en

moyenne) et 20 de CAT (après 10 ans de présence en moyenne). L'activité des travailleurs sortant des établissements de travail protégé est très diverse (et les effectifs sont faibles) : sur les 30 sortants, 8 ont trouvé une activité à caractère professionnel en CAT.

A la même enquête (cf. encadré ci-dessous), 57 jeunes adultes de plus de 20 ans, en attente d'un placement en établissement pour adultes handicapés, étaient maintenus en établissement pour enfants handicapés au titre de l'amendement Creton.

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. Reconduite en 1983, elle est devenue ensuite bisannuelle jusqu'en 1997. Réalisée à nouveau au 31 décembre 2001, ce sont ces résultats qui sont présentés dans cette étude. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Vendée 95% des établissements interrogés ont répondu. Les taux d'exhaustivité de la clientèle départementale présente à l'enquête sont estimés à 81% en atelier protégé, 92% en foyer occupationnel et 100% dans les autres structures.

A lire également :

- « La prise en charge des enfants et adolescents handicapés en Vendée », Echo des Stats n°16-85, septembre 2004, DRASS
- « La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire », Echo des Stats n°20, avril 2004, DRASS
- « Les établissements pour adultes handicapés au 31 décembre 2001 », Etudes et Résultats n°308, mai 2004, DREES

Informations

Service Pôle Handicapés – Personnes âgées - DDASS de Vendée

Olivier JEAN (chargé d'études statistiques) 02 40 12 85 68 Service Statistique - DRASS des Pays de la Loire

MAN – 6 rue René Viviani – BP 86218 - 44262 NANTES Cedex 2

Internet : <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>